



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU MERCREDI 31 MARS 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et mercredi trente-un mars à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/03/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
23/03/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Absent : M. Christian BAÏSSE.

Jean-Pierre LESCURE a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-19 : Affectation des résultats du CA 2020 sur le budget principal « Commune » 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les comptes de l'exercice 2020 du budget principal « Commune » font apparaître les résultats suivants :

Reports pour rappel:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	386 632,36 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	1 060 098,14 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	282 939,53 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	362 268,95 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	1 296 808,60 €
En recettes pour un montant de :	339 000,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	854 115,77 €
--	--------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

854 115,77 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

568 251,32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats du budget principal « Commune » de l'exercice 2020 tels que ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

